Agnès Jeannet a été **nommée présidente** du **Conseil** d'**administration** de l'**ANSM** après avoir été auditionnée par les commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat en octobre.

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Nationale d'Administration, Agnès Jeannet a exercé différentes fonctions de conseil, de gestion ou de direction dans le domaine sanitaire et social.

Cet engagement au service des politiques sanitaires et sociales justifie sa nomination à la présidence du Conseil d'Administration de l'ANSM, dotée depuis sa création en mai 2012 de nouvelles missions et responsabilités et dont les pouvoirs et les outils juridiques ont été renforcés.

Agnès Jeannet est membre de l'IGAS depuis 1984 et inspectrice générale depuis 1997.

Elle a tout d'abord exercé en tant que secrétaire générale du CFES (Comité Français d'Education pour la Santé, devenu INPES), puis comme conseillère technique de Claude Evin, alors ministre de la Santé, de la Solidarité et de la Protection sociale.

Elle a ensuite été directrice de l'administration générale de la CNAMTS (de 1991 à 1993), puis directrice générale de l'Agence française du Sang, devenue EFS (de 1993 à 1999).

De 1999 à 2002, elle a été successivement responsable de service à la direction des relations du travail au ministère du Travail, où elle s'est plus particulièrement investie sur la question de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, puis directrice ajointe du cabinet d'Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

Depuis 2002, elle exerçe à l'IGAS où elle réalise des missions de contrôle et d'évaluation des politiques sanitaires et sociales (hôpitaux, cliniques, professions médicales, sécurité sanitaire). En 2007, elle a été nommée présidente du Conseil d'administration de l'ANESM, Agence nationale d'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux.

Aujourd'hui âgée de 60 ans, Agnès Jeannet s'est déclarée très honorée par cette nomination.

« Je prends cette nouvelle mission avec beaucoup de cœur et mesure la responsabilité qui m'est confiée. Je m'appliquerai, avec l'ensemble du conseil d'administration, à participer au renforcement du dispositif chargé d'assurer à tous les citoyens des produits de santé de grande qualité et à faire de l'ANSM un opérateur exemplaire tant au niveau national que vis-à-vis des partenaires européens et internationaux ».
Lire aussi

* Curriculum Vitae (25/10/2012) (107 ko) et Déclaration Publique d'intérêts (25/10/2012) (8

ko) d'Agnès Jeannet